

Bonjour à toutes et à tous,  
Comme je l'avais signalé dans le dernier numéro de Cit-Act-Infos, Citoyenneté Active Lorraine a le plaisir de vous convier à une conférence-débat :

**MARDI 11 janvier 2022**

**De 18h à 20h**

**Au « Kiosque », salle de spectacle de JARVILLE  
15, rue Maréchal Foch**

**Etat des lieux de la radicalisation : où en sommes-nous aujourd'hui ?**

- **Les causes, les effets**
- **Les processus de radicalisation**
- **Les réactions des Etats et de la société civile**

**Par M. Jean-François CLEMENT  
Professeur de philosophie**

Propos d'ouverture de Monsieur Vincent MATHERON, Maire de Jarville et vice-président du Grand Nancy, qui nous a aimablement proposé de nous accueillir dans la salle de spectacles « Le Kiosque » de sa municipalité.

Sous réserve de dispositions plus contraignantes d'ici-là, nous ne procéderons pas à une inscription préalable, mais les gestes barrière devront être respectés, port du masque et présentation du passe-sanitaire.

Souhaitant vous retrouver nombreux sur un sujet qui préoccupe bon nombre d'entre nous, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le président  
Gérard TOUSSAINT

**AGENDA**

- Jeudi 15 décembre 2021 : LICRA => conférence de Franck Schwab sur les génocides du XXe siècle.  
Mardi 04 janvier 2022 : Bureau C.A.L  
Mardi 11 janvier 2021 : Etat des lieux de la radicalisation : où en sommes-nous aujourd'hui ?  
Mercredi 12 janvier 2022 : 9h à 17h30 « Les pauvretés d'hier, d'aujourd'hui... et demain ? »  
Jeudi 13 janvier 2022 : Préparation Journée sur le thème : Place du citoyen dans la cité à 10h  
Lundi 17 janvier 2022 : CA 9h30 - 12h Espace Coppens Vandoeuvre voir Compte rendu sur [site](#)

**CONTACT:** Gérard TOUSSAINT Président, 74 chemin des Pâquis 54385 MANONCOURT EN WOËVRE Tél : 06.08.31.47.44 mail: [citoyenneteactivelorraine@gmail.com](mailto:citoyenneteactivelorraine@gmail.com) <https://www.facebook.com/citoyenneteactive54>  
ADHESION à Citoyenneté Active Lorraine : L'association est ouverte à tous, sans condition ni distinction. Elle veillera toutefois à ce que ses membres actifs soient détachés d'enjeux institutionnels, confessionnels ou politiques, condition pour agir en toute neutralité dans le respect des valeurs que l'association s'engage à promouvoir. Pour faire partie de l'association, il faut être agréé par le bureau, qui statue, lors de chacune de ses réunions, sur les demandes d'adhésion présentées. Cotisation 2022 : 10 € à l'ordre de Citoyenneté Active Lorraine.

[Se désinscrire de cette newsletter](#)

Rédacteur : Serge Julien